L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, 16 rue des Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 26 OCTOBRE. 1884.

Le Temps, du 8 octobre :

La *Nouvelle Revue* publie un article consacré aux origines et aux causes de la guerre franco-allemande. L'article est signé de trois points ; mais nous croyons savoir et nous ne voyons aucun inconvénient à publier que cet anonymat dissimule une importante personnalité de la diplomatie russe, celle du baron Jomini, conseiller au ministère des affaires étrangères. A ce titre, les appréciations que la *Nouvelle Revue* publie, sous la réserve de la responsabilité personnelle de l'auteur, offrent de l'intérêt.

Une pensée domine ce travail ; elle n'a rien pour étonner, venant de cette source : c'est que toutes les découvertes et tous les malheurs de la politique impériale sont dus à une faute principale, celle d'avoir méconnu les avantages d'une entente avec la Russie et d'avoir toujours contrecarré cette puissance. La thèse de l'auteur, on le conçoit, vise principalement le conflit oriental qui ouvrit l'ère impériale et qui lui donna la première consécration de la gloire militaire.

L'assertion du baron Jomini est toutefois légèrement contredite par son propre aveu que le tsar Nicolas, gardien et pontife du droit traditionnel en Europe, accueillit froidement l'avènement d'un régime révolutionnaire ; l'auteur reconnaît également que les traditions de son nom, les nécessités politiques aussi, devaient entraîner l'empire à la guerre et que l'Orient restait le seul champ ouvert à son ambition, en présence de la garantie récemment renouvelée par les puissances aux traités de 1815.

Dans la logique de l'écrivain, la destruction de la flotte russe, qui a livré la Méditerranée sans contrepoids à la toute-puissance anglaise, aurait donc été moins le résultat d'une faute que celui d'une fatalité, comme fut pour l'Angleterre la catastrophe de Navarin.

Napoléon III ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait été dupe en se faisant le serviteur de l'ambition britannique. Un rapprochement sensible s'établit entre les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg, rapprochement favorisé par l'issue d'une guerre qui avait laissé plus d'amère que d'animosité entre les belligérants. La politique révolutionnaire de l'empereur en Italie frappa l'entente franco-russe dans son germe.

L'intervention de la France dans la question polonaise est, d'après le baron Jomini, la faute capitale de la politique extérieure du second empire. L'assertion ne saurait étonner, venant d'un diplomate russe, qui paraît regretter sincèrement qu'un accord durable n'ait pu s'établir entre son pays et le nôtre. Quelque opinion qu'on ait des chances d'avenir de la nationalité polonaise, quelque sympathie que l'on professe pour cette cause, il est méconnaissable que notre intervention en faveur des insurgés de 1863 fut pour la Russie un grief plausible, plus sérieux peut-être que la guerre de Crimée.

Les démarches diplomatiques faites en faveur des insurgés polonais ont certainement consolidé l'alliance de la Russie avec la Prusse, qui a rendu possibles nos désastres de 1870 ; il suffit de se rappeler qu'il y a un an le prince de Bismarck, à la tribune du Reichstag, se glorifiait de n'avoir point, en 1863, cédé à l'engouement public, lubéraux pour la Pologne et d'avoir ainsi ménagé à son pays la précieuse amitié de l'empire russe.

S'il est vrai que le testament politique remis par Nesselrode au tsar Alexandre, après la guerre de Crimée, recommandait au nouvel empereur une politique monarchique et antipolonaise, et si tel était l'intérêt véritable de la Russie, les allures de l'empire français n'étaient point pour lui concilier cette puissance. M. Jomini estime que les fautes de Napoléon avaient rendu inévitable l'alliance de la Prusse et de la Russie ; il croit que celle-ci ne peut faire autrement que d'assister impassible à l'écrasement de la France. En admettant la première proposition, la seconde reste contestable. La Russie a dû se résigner à subir et à souffrir de l'hégémonie allemande, quand, suivant l'expression du comte de Beust, il n'y eut plus d'Europe pour lui faire contrepoids.

Depuis deux jours, dit la *Gazette de France*, une pieuse affluence de fidèles se pressait à l'église Saint-Eustache pour prier auprès des restes mortels du vénérable curé de cette église, M. l'abbé Schelteln.

La chapelle où il avait l'habitude de confesser avait été entièrement tendue de noir et le cercueil y était déposé au milieu de massifs de fleurs et de centaines de lumières.

Le matin, à dix heures, le clergé de Saint-Eustache a procédé à la levée du corps.

Le cortège formé des délégations paroissiales de Paris est sorti de la sacristie et s'est rendu à la chapelle funéraire. Tous les curés de Paris revêtus de leurs camails marchaient deux à deux processionnellement.

Au moment où le cercueil a été déposé sous le catafalque dressé au milieu du chœur, le coup d'œil était véritablement imposant.

D'un bout à l'autre de la nef pendaient de longues draperies noires ; les lustres et les girandoles resplendissaient dans la pénombre produite par les tentures.

Enfin, les confrères de jeunes filles avec leurs longs voiles blancs, les enfants des écoles, les députations des communautés religieuses, la population pieuse de la paroisse se pressaient dans la nef et les bas côtés. Impossible de circuler, encore moins de trouver la plus petite place libre.

La messe, célébrée par M. l'abbé Legrand, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, a été chantée par la maîtrise avec le plus admirable ensemble.

Au moment de l'absoute, M. l'abbé Caron, archidiacre du diocèse et représentant de S. Em. le cardinal Guibert, a revêtu la chappe et donné au vénérable abbé Schelteln les dernières bénédictions de l'Eglise.

Un spectacle émouvant nous attendait à la sortie.

Nous qui, lundi dernier, à Saint-Nicolas-du-Champ, étions témoins des scandaleux sacrilèges de bandits soudoyés, nous avons eu aujourd'hui le consolant et émouvant spectacle de toute une population d'ouvriers, de marchands et de travailleurs, rendant à son vénéré curé les suprêmes honneurs, les plus respectueux hommages.

Malgré les formalités de l'administration préfectorale, en dépit des défenses reçues le premier moment, les dames de la Halle ont tenu bon et aujourd'hui, ainsi qu'elles l'avaient sollicité, elles ont eu la satisfaction d'obtenir que les restes de M. l'abbé Schelteln puissent passer autour de leurs pavillons.

Partegeant leurs sentiments, les employés des Halles se joignirent à elles, et tous à l'extérieur formèrent la haie devant le cortège.

Rien ne nous a plus touché que l'expression de respect empreinte sur tous les visages.

Chacun rappelait les qualités de M. l'abbé Schelteln pour mieux faire apprécier toute l'étendue de sa perte.

Le cortège s'est dirigé sur Fontenay-sous-Bois.

Un nouveau trac, dit le Figaro, imaginé par les femmes peu délicates qui exploitent les magasins de nouveautés sans bourse délier ; ce n'est das précisément un vol ni une escroquerie, mais c'en est tout près.

Voici le procédé :

Une dame doit assister à une fête, à mariage, à une représentation, à une grande cérémonie. Elle voudrait pour cette circonstance solennelle soit une sortie de bal, soit un beau vêtement à mettre sur ses épaules. Elle choisit l'objet souhaité dans un grand magasin, donne son adresse et prie qu'on le lui envoie. seulement, elle tient à consulter son mari ou son père ; et dans le cas où le vêtement ne convendrait pas, elle se réserve de le rendre.

Le vêtement lui est apporté ; la dame en une toute une journée, toute une soirée ou toute une nuit, et le lendemain, elle fait prévenir que, l'objet ne plaisant pas, on n'a qu'à le reprendre, et le tour est joué.

Un journal italien publie des données statistiques sur la mortalité à Naples durant les épidémies cholériques qui ont sévi dans cette ville depuis 1836.

Pendant cette période de quarante-huit années, la ville de Naples a été visitée par le fléau huit fois :

En 1836 il est mort du choléra		5,200 personnes
1837		13,800
1854		8,500
1855		1,200
1865		2,200
1866		3,470
1867		300
1873		1,280

Ce qui, pour les huit années cholériques, donne un total de ..... 36,150 morts.

Pendant l'épidémie actuelle, dit le *Temps* du 3 octobre, il a été déjà constaté à Naples plus de 5,500 décès cholériques.

Cent lieues vous le moyen de faire avec 20 le nombre de quatre villes de France ? Non, n'est-ce pas ? Eh ! bien le voilà dans toute sa simplicité :

—Troyes, Foix, Cette, font 21 ; Autun, porte 20,

Le *Mississippi*, paroisse St-Jean-Baptiste, Louisiane, du 25 octobre :

L'automne s'ouvre petit à petit et fait son apparition à la suite d'une longue et désolante sécheresse, à peine interrompue par quelques légères ondées qui ont seulement éteint pour un moment l'épaisse poussière qui tourbillonne au moindre souffle et vient dans nos routes modernes. L'industrie sucrière en a seule souffert, elle qui déjà se voit exposée à tant de périls. Le riz, qui tend de plus en plus à prendre la place de la canne à sucre, victime de circonstances multiples qui semblent conspirer contre sa ruine, n'a pas connu cette année les tribulations qui sont parfois son lot et il a généreusement rémunéré les sueurs du travailleur.

—La roulaison est maintenant commencée sur un grand nombre d'habitations, et les résultats obtenus jusqu'ici sont, nous dit-on, aussi satisfaisants qu'on pouvait l'espérer après la dure épreuve qu'a subie la culture par la longue période de sécheresse que nous avons traversée. La canne, en général, n'est pas ce qu'elle est d'ordinaire et bien qu'en certaines localités elle ait atteint un développement complet, dans d'autres elle est très en retard.

La d'œuvre main ne fait pas défaut jusqu'ici, et il est à espérer que les planteurs n'auront pas à se plaindre sous ce rapport.

—Lundi dernier est décédée un enfant de M. James Clément et de dame Lise Lecler, à l'âge de cinq ans.

Lundi est décédée à St. Jacques, à l'âge de 19 ans, 9 mois et 15 jours, Mme Léon Keller, née Palmyre Webre.

Nous offrons aux parents l'expression de notre sympathie.

Les journaux du Hâvre ont mentionné récemment, avec de justes éloges, le voyage accompli par M. le capitaine Privat, commandant l'*Alphonse* et *Marie No. 2*, et si favorablement connu dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Parti du Hâvre en même temps que plusieurs navires qui se rendaient à St. Domingue, le capitaine Privat a pu aller à la côte d'Afrique, y séjourner près d'un mois, rejoindre ces navires à St-Domingue et les devancer en France.

Ce résultat remarquable est dû à l'exactitude avec laquelle M. le capitaine Privat applique ses théories sur les routes de mer.

(Correspondance de l'Abeille)

LAFAYETTE, 24 OCT, 1884.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Un article relatif à la culture de la vigne en Louisiane, publié récemment dans l'*Abeille*, me donne l'idée de vous entretenir de ce sujet.

J'ai vu dernièrement près de Covington, Le., une vraie vigne cultivée par un estimable Alsacien, M. John T. Monsh—"Live Oak Vineyard." J'ai goûté du vin rouge et du vin blanc, très agréables tous deux, faits par lui. Les deux vins proviennent des vignes américaines. Il existe, en Amérique, une grande variété de vignes propres à faire du vin, mais celle qui réussit dans une localité ne souvient pas autant dans une autre. Le "Rennéian," par exemple, rejeté en Georgie réussit très bien ici.

Ne serait-il pas temps que les habitants de la Louisiane s'occupassent d'un sujet si important ? Seront-nous donc toujours les tributaires des autres pays pour nos buvages si nécessaires à la santé ?

Et le chêne liège ? Comprend-on qu'il ne souvre pas le sol de la Louisiane ? Cet arbre précieux n'orgerait-il pas autant nos sources que d'autres arbres ? Penser que tous les vingt-cinq ans, on peut lui retirer son écorce, et universellement employée, sans lui donner la mort, et cela pendant des siècles.

Un article publié dans l'*Abeille*, inviterait les agriculteurs italiens, espagnols, et les Français du Midi qui visiteront l'Exposition prochaine, à nous apporter des glands de chêne, liège. Nul doute qu'ils ne rendraient avantageusement ici. Quant aux plants de vigne, tous les jardiniers horticulteurs des Etats-Unis en vendent. Il en est un surtout que je puis recommander aux personnes qui désireraient entreprendre cette culture — c'est M. F. Berkmann, Augusta, Ga., président de la société d'horticulture de la Georgie.

Voilà, messieurs les éditeurs, ce que je puis dire sur ces sujets si intéressants. Un article de vous, comme vous savez les faire, en ferait ressortir toute l'importance.

Bien respectueusement,
Votre serviteur,
J. E.

En cette saison d'excursions et de chasses, on abîme et durcit souvent sa chaussure à marcher dans les terres détrempées, à traverser les ruisseles et les marécages.

La graisse ramollira, remettra en état ces bottes et ces chaussures compromises par l'humidité ; il suffit de les frotter une fois avec la substance indiquée, pour qu'elles reprennent toute leur souplesse.

Restaurants.

Restaurant français et Salon d'huîtres de Jules.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général qu'il a ouvert un Restaurant et un Salon d'huîtres au No 169 RUE DES REMPARTS, près du marché Poydras, où l'on trouvera tout ce qu'il y a de meilleur provenant du marché qu du lac. Vins et liqueurs de choix.

JULES MANAUD,
11 oct—3m, M, J, D — Propriétaire.

M. P. FORGET a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son restaurant 40 rue Dauphine où ils trouveront comme par le passé un service soigné, fin de mieux. Chambres garnies pour voyageurs avec pension par jour, à la semaine ou au mois à des prix modérés. Repas à toute heure. 2oct—1m

M. JOHN BOSIO a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il rera MERCREDI prochain 1er octob e 1884 l'ouverture de son restaurant bien connu Les Quatre Saisons. Il y trouvera comme par le passé tout ce que le marché offre de mieux. Service irréprochable. Vins fins, etc., à des prix modiques. 28 sept—1m

RESTAURANT PIZZINI,
193 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SARRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans le maison
21 oct—1an

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas en l'occasion d'y souscrire, ne passent que la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, en souscrivant à M. JNO. W. T. LEECH et H. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions. E. A. BURKE
7sept—2P — Directeur-Général.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEAN

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1884.

Auguste Jean Louis	Jevinet Jeanne
Abadie Jean	Labory Jeanne Marie
Adelle Jean Dominique	Lamaze Marie (épouse Bardon)
Abrial Jean Marie	Ludwig Jacques
Blondel Joseph	Larrieu Laborderanve
Blot Arthur	Jean
Beslay et maréchal des logis chef	Longano.
Baron Jean	Montagn François
Beyrel Jean Pierre	Monnier Lazare
Binesa M. et Mme	Monaire André
Brogeol Antoine	Martin Jean
Canal de Chavry Louis	Meyer Jean Nicolas
Carrière & sons Selzac	Mourian François
syndic	Nassan Jean Baptiste
Charret Joseph	Prat dit Gaston Marigny
Cacchin Charles	Pétrel Jean
Courtiade Jacques	Pêna Frank
Capdevielle Charles	Pradhomme Louis et André
Cesey Alexandre	Pestique comte de Angelade
Clavezie Jean Marie	Picoli J D E
Dupuy Mme Vve	Piffre Jean Baptiste
Despez Jean Marie	Rhétoré Clovis
Dessé Dominique Albert Marcel	Riquet Mlle Léonie
Duclos François de Milles	Rossan Victor
Delavalade Benjamin	Raisin Mme Louis
Dufort Henri	Riquet Eugène et
Escudé Gabriel	Riquet Eugène
Faure Silvestre Casimir	Reffier Charles
Gu thier Emile	Saint-Upery Bernard
Godin Mme	Schwartz et Madeleine
Geaffroy Vve née de la Motte	Rapp
Goubiano Pierre	Saillant Ephésine
Guérin Michel Jean et Marguerite	Tarnaud Baptiste
Guérin Toussain	Vignon Jeanne Vve Lafeux
Guérin Michel	Vogelsiet Marguerite
Guizot M	Willems Edouard et
Hocrné Firmin	Mme Jeanne Camille Ormesson.

La Nlle-Orléans, le 1er octobre 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
UNE SEMAINE SEULEMENT.
Commençant Dimanche, 26 Octobre,
De Renommée Universelle,
Thacher, Primrose & West's Consolidated Minstrels.
Sous la direction de M. Geo. T. Clapham.
Le choix unanime du peuple.
Nommé par acclamation.
Dimanche, 2 novembre—M. STAYER'S COMEDY COMPANY, in "WE-US & CO."
25 oct—

THEATRE ST-CHARLES
DE BIDWELL.
UNE SEMAINE SEULEMENT.
Commençant Dimanche, 26 Octobre,
MATINÉES, MARDI ET SAMEDI.
Sous la direction de
M. FRANK MAYO,
Avec le concours de Mlle Rachel McCourley
Et une forte troupe d'acteurs "Stars" sous la direction de M. Sheridan Corbyn, représentant admirablement le dernier et plus grand succès de Mayo :
NORDECK
Tiré du roman de Werner "Vénetia" par Frank Mayo et John G. Wilson.
Samedi soir 1er novembre—Exclusivement la seule représentation du drame de Mayo DAVY CROCKETT.
Dimanche soir 2 novembre—Le spectacle dramatique THE PAVEMENTS OF PARIS.
20oct—

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE FARANTA.
Au coin des rues Bourbon et Orléans,
La plus grande salle de spectacle qui existe.
OUVERTURE PROCHAINE.
Pièce de début :
MAZEPPA,
Avec la célèbre écuyère Mlle ZOE LAYTON, et un magnifique jument arabe GIPSEY.
Nouvelle troupe dramatique—Superbes décors nouveaux—Costumes élégants Musique et Chœurs—Troupe de ballet au complet et 50 comparses.
N'OUBLIEZ PAS CECI,
que le prix d'entrée reste le même qu'autrefois.
Entrée 10 sis. Sièges réservés, 25 cts.
☞ On demande des comparses, hommes et femmes, pour le ballet. S'adresser au nouveau Pavillon A M. W. M. Paul, directeur de scène de 1 h. à midi. 23oct—

Public tout récemment.

Les lois du divorce en Louisiane,

—PAR—
JOSEPH MAILLE,
Avocat du Barreau Nlee-Orléanais.

Cet ouvrage, d'une utilité incontestable et d'un intérêt général se recommande de lui même au public. Toute personne instruite voudra en enrichir sa bibliothèque. A part une compilation complète des lois louisianaises, l'auteur présente au lecteur, sous une forme des plus attrayante, un précis historique des lois du Divorce dans tout le monde civilisé ; un aperçu des lois qui régissent cet acte, et une étude sur toutes les Etats de l'Union américaine et une analyse méthodique et savante de son sujet. Ce livre radicalement, et contre les différentes erreurs, les modes de Plaidoirie l'Evidence en question de divorce, etc., etc.

En vente chez
F. F. HANDELL, libraire,
50 ..... Rue du Camp 50
5 oct—1m — Nouvelle-Orléans, La.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non échues de l'année précédente. $255,251 36
Sur les risques d'incendie $255,251 36
Sur les risques maritimes 17,931 68
Sur les risques de rivières 20,805 94
Primes totales $293,488 98
Moins les primes non échues. 71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai 1884 ..... $222,248
Pertes payées ..... $
Sur les risques d'incendie $105,667 03
Sur les risques maritimes 6,553 87
Sur les risques de rivières 6,104 92
Frais et dépenses, moins l'intérêt 15,843 99
Réassurances et primes remboursées ..... 21,137 18—$155, 6 9
Profits $66,941 99

La Compagnie a l'actif suivant :
Immeubles $247,045 88
Espèces en caisse 2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer 63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements 162,590 22
Billets à recevoir 69,964 67
Primes en collection 31,926 35
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O. 7,439 50
Actions du Valette Dry Dock 11,362 50
Bons Compolidés de la Louisiane 15,626 25
Comptant 46,280 58
$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et exacte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. — PAUL FOURCHY, Président

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment, par devant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FABRY, Notaire

DIRECTEURS :

P. MASPÉRO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOS A. SHAKSPEARE
D. FATJO, JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS. LAFITTE, B. W. TAYLOR.
17 oct

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Fistules, Érysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et vivifie le sang, explose toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Mes étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient du pus et du sang. Plusieurs médecins m'employaient sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et je dois avoir obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous autorise à faire connaître pour le bien qui vous m'avez rendu."
De suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN,
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont priées à se rendre chez Madame O'Brien.

Prépare par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans traitement et le guérison de sous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une MATURITÉ PRÉVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'ordre guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
may—84—1y

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une bonne, parlant le français, pour s'occuper de deux enfants et pour assister à la couture. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser au No 288 rue St-Charles. 26oct 1f.

On demande—Un bon pâtissier-boulanger ; inutile de se présenter si l'on n'est compétent. S'adresser à G. et J. McClosky, 76 St-Charles. 26oct—2f

Wanted—Nurse for children in a private family ; one who speaks French preferred. Apply at No. 113 St. Charles st. between 12 and 2 o'clock. 26 oct—1f

On demande Une gardienne d'enfants dans une famille privée ; une parlant le français sera préférée. S'adresser au No 113 St. Charles, entre midi et 2 heures. 26 oct—1f

On demande—un bon imprimeur—S'adresser au No 38 rue Delarande, Algier, à FRANK ROMAN.

ON demande—Une domestique de maison, pour s'occuper du ménage, au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 23 oct—

Des ouvriers peintres décorateurs se trouvent actuellement dans la population pour l'entreprise de la peinture à des prix exceptionnelles avantageux. S'adresser au No 55 rue Bourbon, à M. Bucheton. 21oct—1 sem

Patentes — SI VOUS DESIREZ OBTENIR une patente (trade mark or copyright) s'adresser au NEW ORLEANS PATENT AGENCY, 26 rue St-Charles. 2Soct—2d

A LOUER.

A louer—Résidence, rue de l'Esplanade.—Un cottage élevé, très confortable, avec stable au centre, appareils à gaz, etc., le tout au grand complet. S'adresser à HOEY & O'CONNOR, 17 rue Carondelet. 20 oct—7f.

A louer—Rue Kerlerec, entre Marais et Villeré, une jolie maison neuve, ayant cinq chambres, cuisine, chambre à bain, avec installations, gaz partout, cuve de 2000 gallons, hangar, etc. S'adresser au No 195 rue St Claude, entre Dumaine et Ste Anne. Loyer $30 par mois. 10oct—Dim Mar Jeu Dim

A louer—La résidence No 313 rue Esplanade. S'adresser No 321 rue Esplanade. 19 oct—au 1 nov inclu.

A louer—Dans une famille privée plusieurs belles bonnes chambres garnies. S'adresser au No 270 rue Royale, entre Hôpital et Ursulines. 22 oct—8f.

A louer—Belle résidence pour nombreuse famille, 199, rue Villeré, avec toutes les commodités, jardin sur la rélée. Conditions raisonnables pour un bon locataire. S'adresser au magasin de gants, 10, rue Bourbon. 22 oct—5f

A louer, la grocerie et résidence encoignure St. Philippe et Marais, en totalité ou en partie. Aussi les deux résidences attenantes, en ce moment en réparations.
S'adresser à LAURENT LACASSAGNE,
12oct—au31 3f p se — No 97 rue Decatur.

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de départ, une grocerie bien achalandée et faisant de bonnes affaires. Pour plus d'informations, s'adresser encoignure Magnolia et Bayou Road. 26oct—6f

A vendre—Résidence, rue de l'Esplanade—Un cottage élevé, très confortable, avec vestibule au centre, vaste terrain, etc. S'adresser à HOEY & O'CONNOR, 17 rue Carondelet, 26 oct—7 f.

A vendre—Une maison de résidence en briques à deux étages, renfermant six chambres, avec salle à manger, dépendances, etc. Le terrain mesure 50 pieds de façade sur 210 de profondeur. Il y a aussi jardin avec plantes, arbustes, etc. Pour plus amples renseignements et les conditions s'adresser au No 266 rue Dauphine, entre Du Bay ou, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le dimanche excepté.
25 sept—1m Dim Mar Ven

A vendre à des conditions avantageuses, une superbe résidence située dans la rue Commune, près Bagan Avenue, ayant 14 chambres, le tout en parfait état—avec trois lots de terre en 67 lots.
S'adresser à JUSTE FONTAINE, 94 Passage de la Bourse. 5 oct—4 Dim

A vendre—Des balcons, vérandahs, coin de rue, bar, barrière, lits, bonnes chaises, pointes de cavaux, office et banque, presse, hanse, poulies, table, machine à vapeur, chevaux, sofa, fourneau, etc. Conditions pour ouverture, etc.—De plus : Une maison à 3 chambres avec 4 terrains, rue Poman, 60 pi de sur 320 pieds de profondeur. Plus de belles cadres et persiennes, rue tombe au cimetière St-Louis, rue Bassin. S'adresser, F. A. Mangin, 74 Ste Anne, de 7 à 8 et de 1 à 2.—Demander les apprentis serrurier. 19oct—7f

A vendre—Le confisserie et tout ce qu'elle a renferme, avec accessoires, comprenant deux comptoirs de 8 pieds et 12 pieds, ustensiles de cuisine, etc., le tout en parfait état. S'adresser à Mme F. Lefoul, coin Toulouse et Bourbon. 17oct—2 sem.

A vendre, a bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille* 27 oct

INSTITUTIONS.

Classe d'espagnol.

MLLE B. de MIRANDA ouvrira une classe d'espagnol à l'Institution Urto, coin St Philippe et Prieur, le prochain LUNDI de suite, contre 5 à 6 heures du soir. Prix par élève, 50 cts par semaine, pour trois leçons par semaine.—Lundi, le Mercredi et le Vendredi.

Leçons de danse et demoiselle.—qui voudront faire partie de la classe sont priées de s'adresser à Mme Cotto, rue St. Philippe et Prieur, ou chez Mlle de Miranda, No 514 rue Magazine. 17 oct—1 mois

PENSIONNAT
SOUS LA DIRECTION DES
DAMES URSULINES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

OUVERTURE des classes MERCREDI, 1er octobre 1884. Réduction de Prix.

Pension et Enseignement 10 mois, payable d'avance par mois ou par trimestre.

Pour plus amples informations, s'adresser au Pensionnat de la Nouvelle-Orléans, rue des Remparts et Esplanade, ou à MM Laduc & Duflho. 19 st-Louis 2oct—1m

INSTITUT
MARKEY & PICARD,
Au coin des rues Esplanade et Rocheblave, Nlle-Orléans.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre

Pour plus amples informations on prospectus, s'adresser au Institut. 28 août—3m Mar, J, D.

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux d'aiguille et travaux d'agrément tels que dessin en laine, en soie, peinture, en cire sont offerts dans ces hautes sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'Institut 17 Août

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magazine, près Felicity. 26mar—

Avis d'Election

BUREAU DU SHERIF CIVIL,
Paroisse d'Orléans,
Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1884.

EN VERTU D'UNE PROCLAMATION émise par Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane en date du 11 août 1884 ordonnant qu'une élection ait lieu

Mardi le 4me jour de Novembre 1884

(le deuxième mardi après le premier lundi du dit mois), de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi ; dans le but suivant, savoir :

1. D'élire au scrutin général tout électeurs du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont le nombre s'élève à 15 en ce qui est des différents districts électoraux de l'Etat ;

2. D'élire des Représentants pour représenter l'Etat de la Louisiane au Quarante-Neuvième Congrès des Etats-Unis, lesquels doivent être élus par les suffrages des électeurs des différents districts congressionnels, pour une durée de deux années, à dater du 4me jour de mars 1885 ;

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu, conformément à la loi No 58 de la Session Extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Mardi, le 4e jour de Novembre 1884,

(le mardi suivant le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, à tels bureaux d'élection que désignés le conseil municipal de la Nouvelle Orléans, dans le but de voter pour les officiers suivants, ainsi que l'ordonne la proclamation ci-dessus mentionnée, savoir :

1e Huit Electeurs du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont deux représentant l'Etat en général et six les différents districts électoraux de l'Etat.

2e Deux représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au quarante-neuvième Congrès des Etats-Unis, lesquels seront élus par les électeurs qualifiés des deux districts congressionnels suivants (tout deux) : partie de la ville de la Nlle-Orléans et la paroisse d'Orléans), pour le terme de deux ans, à dater du quatrième jour de mars 1885, savoir :

Un représentant du premier district congressionnel, composé des troisième, quatrième, onzième, huitième, septième, huitième-bis, neuvième et quinzième wards de la ville de la Nlle-Orléans, (ainsi que des paroisses Plaquemines et St-Bernard.)

Un représentant du deuxième district congressionnel, composé des premier, deuxième, dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, seizième et dix septième wards de la ville de la Nlle Orléans, (ainsi que des paroisses Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste et St. Jacques.)

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans,
4 oct—au 4 nov.

W. G. COYLE & CO.
CHARBON - - - - COKE
CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
CHARBON DE CONNELSVILLE.

Les planteurs, fonderies, steamers, familles et les personnes en général qui emploient du charbon en dur sont pour des machines à vapeur, trouveront à s'approvisionner promptement en s'adressant au
Bureau, 47 Carondelet, coin Union.
7oct—3m

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'emigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.

No 6 rue South Rampart.
may—84—1y

L.S.L.
QUE TOUT
—LE—
MONDE SACHE
Que cette loterie est la seule qui d na un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—
Faire Fortune!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans,
MARDI, 11 OVEMBRE 1884.
Ce tirage aura lieu sous la direction de tous les autres surveillance immédiate
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera ponctuellement
ONZE HEURES A. M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.
Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à tous les bureaux de la Compagnie de la Nouv